




INDUSTRIE & SERVICES

Quand les avocats intègrent les nouvelles technologies

SERVICES

Le bureau parisien de Baker & McKenzie a créé BMK Digital.

Antoine Boudet
 @ABoudet

Si le jeune cabinet parisien D'Ornano & Associés revendique être le premier à avoir obtenu l'autorisation du Conseil de l'Ordre de créer une SARL d'avocats intégrant des services juridiques et financiers (« Les Echos » du 21 novembre), le bureau du très prestigieux cabinet d'origine américain Baker & McKenzie dans la capitale peut lui se targuer d'être le premier à Paris ayant reçu le feu vert de l'Ordre pour monter un réseau pluridisciplinaire d'avocats et d'experts en technologie.

A quelques jours de l'élection au bâtonnat de Paris (« Les Echos » du 25 novembre), c'est un signal supplémentaire des profondes mutations qui traversent la profession. Dans le somptueux hôtel de Wendel, fleuron de l'architecture second Empire, Arnaud Cabanes, « managing partner » du bureau de Paris, ne parle pas d'histoire mais de futur. « Avec BMK Digital, une initiative pilote au sein du réseau mondial de Baker & McKenzie, nous mettons une expertise technologique

unique au service du droit des affaires », explique-t-il.

Pour ce faire, le cabinet a intégré la petite équipe de Legal & Digital dirigée par Jocelyn Grignon. Expert en technologies passé par EY et Grant Thornton, ce « roboticien », tel qu'il se définit, travaillait déjà avec les avocats fiscalistes de Baker, notamment pour mettre en conformité les systèmes d'information de ses clients avec les règles de droit et de fiscalité, ou encore pour faire face aux démarches d'investigation digitalisée toujours plus sophistiquées de l'administration.

Intelligence artificielle

« La révolution de l'intelligence artificielle est en marche et elle ira très loin. Nous voulons l'accompagner en apportant des réponses à des questions de plus en plus complexes », note Jocelyn Grignon, qui parle de « recherche appliquée ». Et Arnaud Cabanes de renchérir : « Il ne s'agit pas de mettre un ingénieur avec un avocat, mais de revisiter l'ensemble de nos offres. »



À NOTER

Le bureau parisien de Baker & McKenzie compte près de 160 avocats pour un chiffre d'affaires entre 70 et 80 millions d'euros.